



Union Syndicale Solidaires Paris
37, rue de Bellefond 75009 Paris
téléphone : 01 53 32 89 40
télécopie : 01 53 32 89 45
mail : solidaires-paris@wanadoo.fr

Tintamarre devant les permanences de l'UMP

Chirac a débranché son sonotone

Depuis plus de 2 mois, le mouvement étudiant et lycéen réclame le retrait du CPE, à force de manifestations, d'occupations, de grèves. Les salariés, les chômeurs, les précaires ont rejoint le mouvement et ce sont plus de 3 millions de manifestants qui ont occupé la rue.

Et pourtant, l'autisme semble être la règle de recrutement dans les sphères gouvernementales ! On a l'impression d'entendre à nouveau les mêmes rengaines qu'à la veille du référendum sur le traité constitutionnel européen : la population en France, toutes générations confondues, serait rétive au changement, voire réactionnaire...

En fait, c'est bien du côté d'un pouvoir discrédité et désormais minoritaire dans le pays que vient le blocage. Peu importe finalement qui gouverne vraiment la France, entre un Chirac qui promulgue une loi, un Borloo qui annonce qu'elle n'est pas applicable, un Villepin qui veut « *prendre la France par le bassin* » et un Sarkozy qui se rêve en nouveau président : ils refusent d'écouter la jeunesse comme ils ont refusé de tirer les bilans de tous leurs échecs électoraux. Voilà pourquoi nous appelons à faire un tintamarre devant les permanences de l'UMP, ils devront bien nous entendre !

Qu'est-ce qu'on veut ? Le retrait du CPE !

Aujourd'hui pourtant, le soutien très large dont bénéficie le mouvement anti-CPE (80% des personnes dans les sondages demandent son retrait) va même au-delà des frontières : en Europe, les syndicats ont affiché un soutien à la mobilisation, montrant à quel point le gouvernement français, et le parti qui le soutient sont isolés. En Allemagne, le

gouvernement vient d'ailleurs de renoncer à porter la période d'essai à deux ans.

Il est trop tard pour tergiverser, pour tenter de gagner du temps avec une pseudo-négociation entre les organisations syndicales et le parti du Premier Ministre bis, Nicolas Sarkozy. Il faut une loi qui abroge le CPE avant le 17 avril, début des vacances parlementaires.

Ils cèdent ou c'est la grève générale !

La grève générale n'est pas un vain mot : c'est cette menace qui est en train de flanquer la trouille à ceux qui nous gouvernent. Nous connaissons tous les difficultés avec les journées de grève qui se multiplient, les pertes que cela occasionne en particulier pour les petits salaires. Néanmoins, s'il faut en passer par là, nous pensons qu'il faudra faire ce choix, tous ensemble.

Cette victoire contre le CPE aura des conséquences en chaîne : sur le CNE d'abord qui s'applique déjà dans les petites entre-

prises ; mais cela nous donnera plus de moyens de combattre avec succès la politique antisociale du gouvernement, que cela soit la « *loi sur l'égalité des chances* », les remises en cause qui viendraient demain sur les retraites, les nouvelles privatisations, les baisses continues des salaires...

Elle donnera aussi aux jeunes générations les moyens de lutter et d'être reconnues dans leurs aspirations à plus de justice et d'égalité sociale.

Paris, le 6 avril 2006

Adresse des organisations syndicales d'étudiants, de lycéens et de salariés d'Ile de France Cé, CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FIDL, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, UNSA,

Madame la Députée, Monsieur le Député,
Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Depuis plus de deux mois, dans l'unité, étudiants, lycéens et salariés se mobilisent de plus en plus massivement. Grèves, arrêts de travail, blocages de lycées et d'universités, manifestations répétées à la participation exceptionnelle et grandissante (700 000 manifestants à Paris les 28 mars et 4 avril, plus de 3 millions dans toute la France), vous avez pu mesurer la détermination croissante pour obtenir le retrait du CPE.

Les 12 organisations, CE, CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FIDL, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, UNSA, avaient demandé au Président de la République d'écouter et de ne pas passer en force. Au lieu de saisir le parlement pour demander une nouvelle délibération, il a décidé de promulguer la loi.

Aujourd'hui, nous prenons acte des initiatives parlementaires et nous nous adressons à vous, pour réaffirmer que notre objectif n'est pas de négocier des aménagements au CPE mais d'obtenir son abrogation, avant le 17 avril, date des vacances parlementaires. L'hypothèque du CPE levée, cela permettrait l'ouverture de discussions sur les questions de l'emploi et de la formation des jeunes, de la précarité, et du chômage.

Nos organisations régionales affirment leur soutien aux mobilisations, notamment à la journée d'action du 11 avril, et leur engagement, faute d'un retrait rapide du CPE, à décider d'un nouveau temps fort, sans exclure aucun moyen d'action.

En espérant que vous saurez entendre et appuyer notre demande, et en attendant une réponse de votre part, réponse que nous rendrons publique,

Nous vous adressons, Madame la Députée, Monsieur le Député, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, nos respectueuses salutations.

Cé, Julie URBACH	CFDT, Alain GIL	CFE/CGC, Jean Pierre JERON	CFTC, Marcel BLONDEL
CGT, Pascal JOLY	FIDL, Thomas PERSUY	FO, Gabriel GAUDY	FSU, Pierre MARSALEIX
Solidaires, Bernard ALLAIRE	UNEF, Yann BENHAYOUN	UNL, Floréale MANGUIN	UNSA Pierre MARCO